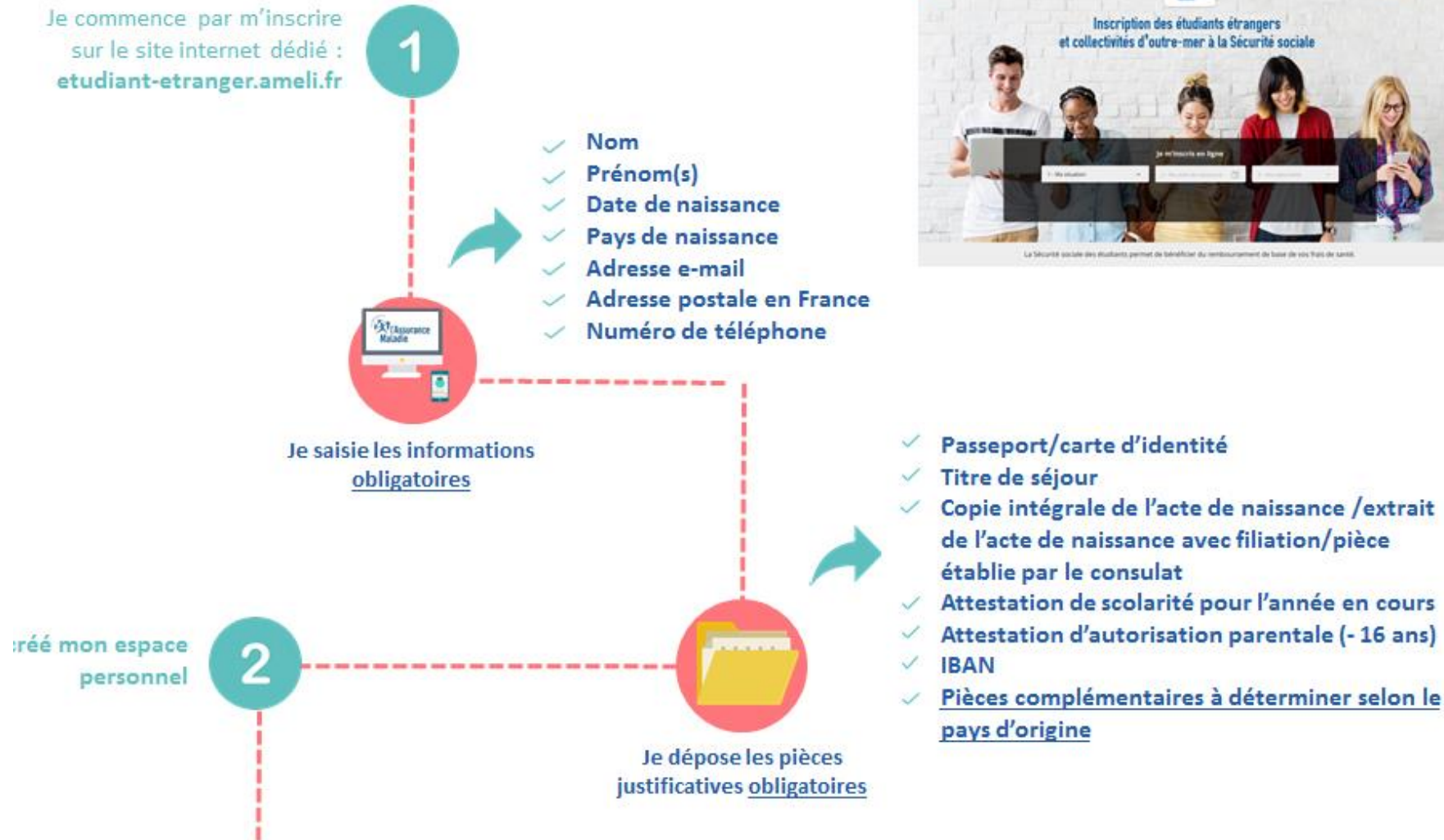
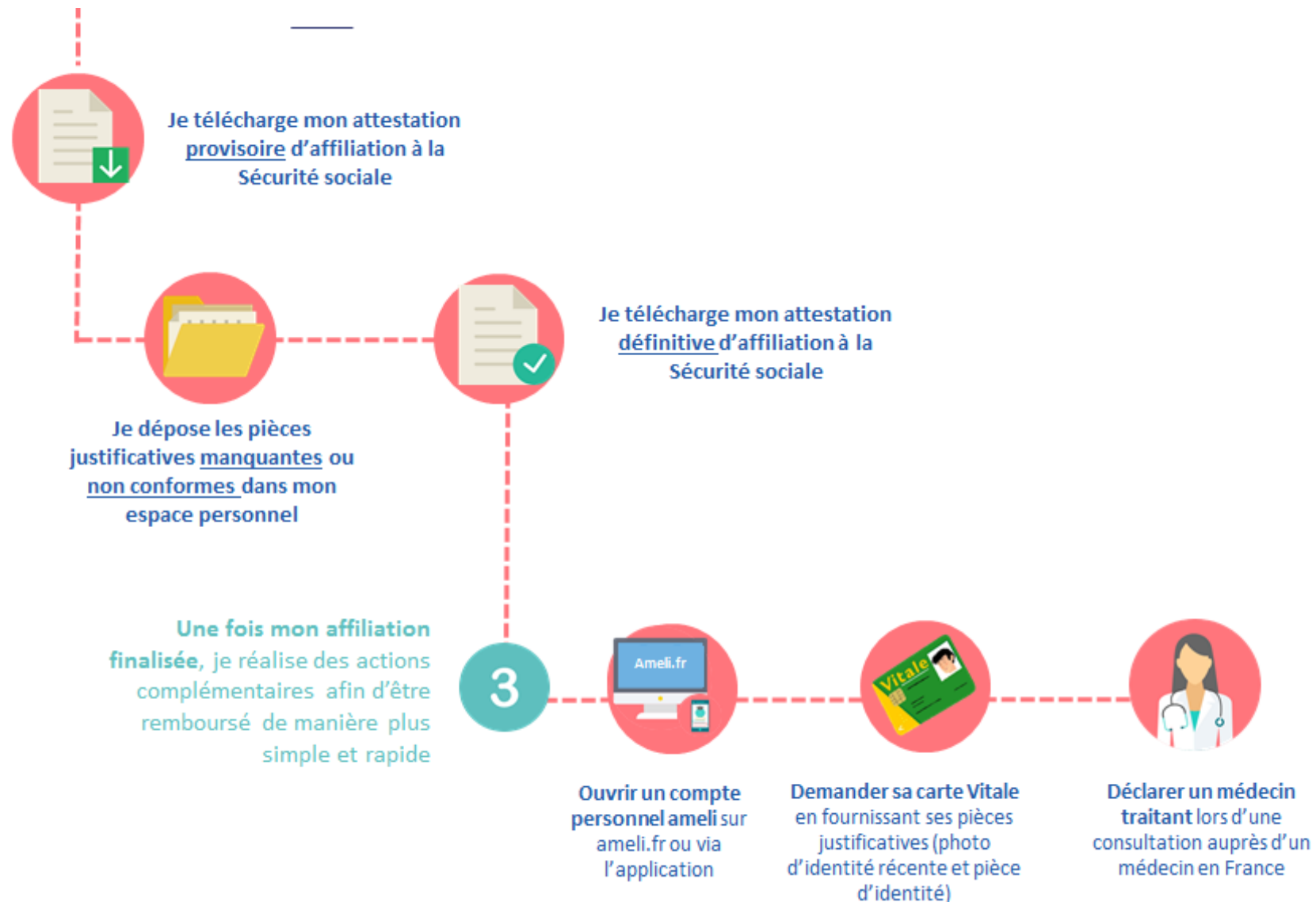


# Inscription des étudiants étrangers à la sécurité sociale



# Inscription des étudiants étrangers à la sécurité sociale



# Plate-forme de service (PFS) et accueil physique des étudiants à l'Assurance maladie (AM)

Si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes lors de votre inscription vous devez contacter directement l'Assurance maladie:



## Accueil physique

- L'accueil physique (sur rendez-vous ou non) de l'étudiant étranger sera assuré par la Caisse primaire d'assurance maladie ([CPAM](#)) de son lieu de résidence.